Image not found or type unknown

Agrandissement de 30 % d une maison en zone N

Par **Darmor**, le **17/01/2014** à **13:01**

Bonjour
J'ai acquis en 2003 une petite maison d'habitation en foret sans vis a vis ,sur une parcelle de 8000 m² de terrain dans une zone N. La maison n'est pas viabilisés et je fonctionne avec eau de forage et panneaux solaires .La maison est cadastré. J'ai obtenu un accord de la mairie pour changer toutes les menuiseries.
Ma famille s'agrandit est-il possible d'agrandir ou de surélever l'habitation? 30 % ? 19m2?
Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés